

Ils eussent donc réalisé un bénéfice de CINQ MILLIONS. Si la réciprocité n'est pas mise en force cet automne, c'est CINQ AUTRES MILLIONS ENCORE QUE PERDONT NOS CULTIVATEURS. Votez pour Laurier et pour la réciprocité!

LES OBJECTIONS—REPONSES.

La convention douanière ne touche à aucun produit manufacturé—sauf les machines agricoles sur lesquelles les droits sont réduits de part et d'autre dans l'intérêt des cultivateurs.

A part cela, les produits manufacturés ne subissent aucune réduction de protection.

L'opposition des manufacturiers est donc INJUSTE et FACTIEUSE.

Les industries n'ont rien à craindre de la réciprocité.

Si les cultivateurs font plus d'argent, les industriels en profiteront.

La convention signée dit en toutes lettres que le Canada et les Etats-Unis restent absolument libres de faire à leur tarif les changements qu'ils désirent.

Le reproche d'abandon de l'indépendance tarifaire du Canada n'est pas fondé.

La convention peut être annulée à une année d'avis et toute tentative de coercition des Etats-Unis peut être arrêtée, net, par un avis de dénonciation de la convention.

C'est même un de ses merveilleux avantages qu'on peut faire l'essai de la réciprocité pour le temps qu'on voudra.

Si au bout de deux ou trois ans, les effets ne sont pas ce qu'on attendait, on peut revenir à l'ancien système.

Un avis suffit et les choses peuvent reprendre leur situation actuelle.

Il n'y a pas de traité rigide et strict: sur simple avis, le Canada reprend toute sa liberté et peut agir comme il lui plaît.

Les conservateurs se plaignent que la balance de notre commerce avec les Etats-Unis nous est adverse.

Nous importons d'eux plus que nous ne leur exportons.

La Réciprocité va changer cela et ils n'en veulent pas.

Avec la réciprocité et d'après les chiffres de 1910, le revenu de chaque pays subira les réductions suivantes:

Canada \$2,363,763; Etats-Unis \$1,236,988.

La réduction du revenu du Canada sera de \$2,086,267 moins que celle des Etats-Unis.

Le Canada, pour commercer avec les E.-U. n'abandonne pas son commerce intérieur, ni son commerce avec la Grande-Bretagne.